

soufflé mot de la recherche concernant l'outillage agricole, je suis parfaitement disposé à accepter sa réponse.

M. McCutcheon: Monsieur le président, le dernier crédit, au bas de la page 236, a trait à une subvention accordée pour aider à l'établissement d'une agence nationale de standardisation. La dépense qui figure dans ce crédit est réduite de \$150,000 à \$80,000. Le ministre pourrait peut-être expliquer la raison de cette économie. Le texte semble un peu étrange, car nous avons dépensé \$150,000 il y a un an et nous devons maintenant verser une subvention pour l'établissement de l'agence. Combien faudra-t-il de temps pour l'établir? Est-ce une affaire permanente? Sera-t-elle établie chaque année?

L'hon. M. Pepin: Si je comprends bien, on croit maintenant qu'il sera possible de l'administrer moyennant \$80,000 de frais par an. Je suis, pour ma part, prêt à déposer à la Chambre cette mesure législative, tendant à la création d'une agence nationale de standardisation, dès que nous en aurons le temps. Quand à la question du député de Perth, la raison la voici—c'est un peu compliqué—on a payé \$48,000 l'année dernière à cette agence dans la rallonge budgétaire; j'ignore pourquoi une rallonge budgétaire n'a pas été incluse ici.

L'hon. M. Monteith: Je ne le sais pas non plus. Ces prévisions budgétaires sont censées être révisées.

M. Hales: Monsieur le président, si je comprends bien le ministre, il nous demande d'allouer \$80,000 pour créer un Conseil national de standardisation canadienne.

L'hon. M. Pepin: Précisément.

M. Hales: Le ministère a obtenu \$150,000 l'année dernière pour créer la même agence. Donc \$230,000 ont déjà été dépensés pour créer une agence nationale de standardisation. Le ministre nous dit que la mesure législative est prête et qu'il la présentera à la Chambre pour que nous l'adoptions. Voilà où nous en sommes.

L'hon. M. Pepin: Oui.

M. Hales: Monsieur le président, je propose que le Crédit 3 soit réservé et que nous n'accordions pas la subvention de \$80,000 en vue d'établir un Conseil national de standardisation tant que le ministre n'aura pas saisi la Chambre d'une mesure législative nous permettant de savoir en quoi consiste cette agence, quelles sont ses ramifications et ses objectifs et si elle englobe les aspects qui

nous intéressent. Quand nous serons saisis de la mesure législative, nous saurons répondre à ces questions. La Chambre ne devrait pas, je pense, voter \$80,000 tant que nous ne saurons pas ce que le ministre a dans l'esprit. Ne connaissant pas la procédure, j'ignore si je dois vous faire tenir ma motion par écrit, maintenant, monsieur le président, mais je propose:

Que le crédit 3 du budget révisé des dépenses du ministère de l'Industrie ne soit pas adopté tant que le ministre n'aura pas saisi la Chambre d'une mesure législative établissant une agence nationale de standardisation, et que la Chambre n'aura pas adopté cette mesure.

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, je tiens à conserver ma réputation d'homme souple, souriant; j'accepte donc la suggestion faite par le député de Wellington et propose que nous adoptions la motion qu'il a présentée.

M. Hales: Je remercie le ministre, monsieur le président.

M. le président: La Chambre accepte-t-elle que ce crédit soit réservé?

M. Peters: Non, monsieur le président. J'appuie ce crédit sans réserve. Je remarque que le ministère a déjà réduit le montant de \$150,000 l'année dernière à \$80,000 cette année. J'appuie également l'idée du député de Wellington, selon qui nous devrions avoir plus de détails à cet égard. Le député de Trois-Rivières, j'en suis certain, et moi-même nous opposerions vivement à ce que ce crédit soit rayé, si cela devait signifier l'abandon de l'étude relative au système métrique et aux normes, aux poids et aux mesures utilisés au Canada. D'un autre côté, je conviens avec le député de Wellington que nous devrions avoir plus de détails là-dessus. Si le ministre y pense pendant une minute ou deux, il pourra sûrement nous dire pourquoi le ministère réclame ce montant. Pour que le ministre accepte que nous abandonnions ce crédit, ce qu'il a suggéré, sauf erreur...

L'hon. M. Pepin: Monsieur le président, ma mère avait bien raison. Elle m'a dit un jour: «Si tu veux plaire à tout le monde, tu ne plairas à personne.» (*Exclamations*)

Je m'explique. L'affectation de \$150,000 pour l'an dernier n'a pas été dépensée, car la mesure n'a pas été présentée à temps. Les projets ne se sont pas concrétisés aussi rapidement qu'on l'espérait. Le crédit de \$80,000 est en prévision des dépenses d'une partie de l'année en cours. Je présume qu'on comptait adopter la mesure en mars ou en avril et qu'il y aurait une somme suffisante pour le